

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Avis du 6 juillet 2021 – Favoriser l'action des acteurs de terrain pour vacciner au plus près des populations éloignées

Bien que la vaccination soit ouverte à tous les adultes depuis le 31 mai 2021, une partie importante de la population reste éloignée de la démarche de vaccination contre la Covid-19, pour des raisons qui peuvent être tant sociales que culturelles. Toucher ces populations, les convaincre et leur faciliter l'accès à la vaccination est un défi majeur pour la réussite de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

La réponse à ce défi doit passer par les acteurs de terrain.

Ces populations sont souvent caractérisées par une défiance envers la communication du gouvernement, un manque de connaissances sur le principe de la vaccination, parfois des difficultés de compréhension du français ou d'accès à internet et Doctolib. Les structures classiques de vaccination déployées ne permettent pas de toucher efficacement ces populations.

Un effort de communication et de médiation en santé à leur égard est essentiel pour les impliquer dans la campagne de vaccination et dans la démarche de se vacciner. Pour le succès de la campagne de vaccination, cet effort doit être porté par des acteurs de terrain.

Il existe de très nombreuses associations, initiatives, centres à l'échelle locale, déjà impliquées dans la promotion de la santé ou non (associations sportives, culturelles etc), qui œuvrent en contact direct avec les populations. Ces initiatives s'appuient sur des personnes déjà présentes et intégrées dans les communautés locales. Leur travail et leur héritage commun a souvent permis de bâtir une relation de confiance avec la population. Ils représentent une source d'information fiable, de confiance, avec une écoute, une compréhension des attentes et une force de conviction essentielles. En situation de crise comme celle que représente la pandémie de Covid-19, ce sont eux qui sont les mieux placés pour déconstruire les représentations erronées, surmonter les éventuelles barrières de langue. Ce type d'approche s'appuyant sur des médiateurs locaux semble donc le plus pertinent dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19 pour aller au plus près des personnes éloignées de la démarche de se vacciner.

Ces initiatives ont des moyens limités, qui ne leur permettent pas forcément de développer des actions ciblées sur la vaccination contre la Covid-19, ou de les faire perdurer le soir ou le week-end, moments privilégiés pour toucher les populations de travailleurs. Ces structures pourraient bénéficier d'un soutien gouvernemental, et être complétées par des actions partenaires avec les collectivités territoriales.

Recommandations

- ❖ Identifier, via les Agences Régionales de Santé et les collectivités territoriales (départements et des municipalités), les structures locales qui travaillent au plus près des populations. Organiser, dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19, un maillage structuré de ces initiatives de terrain.
- ❖ Déployer des moyens supplémentaires pour soutenir les actions de ces structures locales et encourager la mise en œuvre par ces acteurs locaux d'actions ciblées sur la vaccination anti-Covid-19 (médiation, sensibilisation, information...).
- ❖ Encourager à l'échelle nationale le recrutement d'ambassadeurs / de médiateurs pour faire la promotion de la vaccination contre la Covid-19, comme le fait l'Académie Populaire de la Santé en Seine-Saint-Denis (30 ambassadeurs volontaires formés une fois par mois sur des sujets de santé et recrutés pour s'impliquer dans la promotion de la santé auprès des populations des quartiers de Seine-Saint-Denis)¹. Envisager une forme de reconnaissance (par exemple financière) pour les personnes sélectionnées comme ambassadeurs.
- ❖ Intégrer dans les contrats locaux de santé les associations de terrain, les centres sociaux de proximité, les représentants de quartier et tous autres acteurs pertinents à l'échelle locale, afin de les associer aux stratégies qui sont définies en matière de santé, de prévention et de promotion de la santé, et d'en faire ainsi des parties prenantes et non pas seulement des opérateurs. Dans le cas de la campagne de vaccination contre la Covid-19, ces acteurs de terrain devraient être intégrés en amont dans la construction, la préparation et le déploiement des opérations d'« aller-vers » mises en place par les collectivités territoriales.

¹ <https://seinesaintdenis.fr/solidarite/prevention/article/une-annee-avec-l-academie-populaire-de-la-sante>